

Billets d'Afrique Numéro 78 Février 2000

Mauvaise année pour la Françafrique

La pieuvre n'est pas morte, quoiqu'en disent certains, mais 1999 aura porté à la Françafrique des coups durables. Ses réseaux et lobbies ont certes martyrisé le Congo-Brazzaville, imaginé pour l'Afrique centrale des scénarios pyromanes, prolongé ses tyrannies togolaise, djiboutienne, tchadienne, etc. Mais en quatre pays, le peuple a clairement voté contre elle. Avec ses bulletins, ses pieds ou son sourire.

Au Niger, le renversement du protégé de Foccart, le général Baré Maïnassara, avait suscité à Paris une indignation quasi générale. Ce putschiste, pourtant, s'était maintenu au pouvoir durant plus de trois ans contre la volonté explicite de plus des trois-quarts de l'électorat. Son régime développait les tares classiques des dictatures françafricaines, la corruption et les milices. Les officiers qui l'ont renversé ont réalisé en un peu plus de six mois quelque chose d'inouï en Afrique francophone : un processus électoral totalement impartial, au point que leur favori a été battu lors du scrutin présidentiel.

En se retirant, leur chef le commandant Wanké a fait état d'« *une impression de satisfaction et de fierté pour le peuple nigérien, qui vient de démontrer au monde entier qu'il est capable de se réconcilier pour son développement et son bien-être* ». Une impression légitime, pour avoir établi ce qui est désormais l'un des systèmes politiques les plus légitimes d'Afrique.

Mi-1998, une coalition sénégal-guinéo-française avait assailli et détruit la Guinée-Bissau pour y rétablir le dictateur Niño Vieira, renversé par l'armée mais aussi rejeté par la population. Cette agression était encore moins légitime, c'est tout dire, que celle des Russes en Tchétchénie. Elle a été repoussée. Niño Vieira, un temps réinstallé mais inamendable, a été prié d'aller se faire soigner au Portugal. Ce qui déclencha la liesse populaire. S'en est suivi un processus électoral exemplaire, malgré les dégâts de la guerre. Là encore, le président élu n'est pas le favori des militaires. Suffirait-il de refuser la Françafrique pour avoir droit, enfin, à des élections honnêtes ? Quand on pense à la décennie d'aide publique française vouée à la "coopération électorale" !

Au Burkina, le dirigeant françafricain modèle Blaise Compaoré volait l'or du pays, entretenait un escadron de la mort, nourrissait d'atroces guerres civiles, au Liberia et en Sierra Leone. Fin 1998, l'assassinat du journaliste Norbert Zongo a déclenché aux cris de « *Trop c'est trop !* » un exceptionnel mouvement de résistance civique, toujours vivant un an plus tard. Le régime est coincé entre deux options qu'il refuse : se soumettre ou se démettre. Face à un front uni, non-violent, il sait que l'emploi de la violence le condamnerait définitivement. Maladroitement, il essaie de ruser pour survivre. Jusqu'à quand ?

Cela faisait déjà un beau bilan, quand survint à la veille de Noël la mutinerie en Côte d'Ivoire. Nous avons dit notre grave inquiétude pour l'avenir de ce pays : son président Konan Bédié, fort mal élu en 1995, voulait assurer sa réélection sur les ruines calcinées d'un incendie ethnique. Malgré toutes les mises en garde, ce chouchou de l'Élysée ne voulait rien lâcher de sa folle stratégie.

L'histoire aurait pu très mal finir. Elle s'est dénouée avant l'an 2000, de façon à la fois attendue et inespérée. Que le régime, victime de sa propre gabegie, en arrive à ne plus pouvoir payer ses soldats, ce n'était pas surprenant. Ni que les soldats se mutinent.

Qu'ils fassent appel à un ancien chef d'état-major limogé par Bédié, que ce général, Robert Gueï, sache rallier avec une telle intelligence politique le peuple, les forces armées et les partis, voilà qui est heureux. La volonté populaire était alors tellement explicite que Paris n'a eu le choix que de la solution honorable : rembarquer Bédié, ne pas débarquer sa force d'intervention rapide. Tout n'est pas réglé, comme on va le voir ci-après. Mais on sait où Bédié aurait mené la Côte d'Ivoire. La joie d'un peuple au départ d'un potentat suffit parfois à aiguiller l'Histoire.

SALVES

« Cadeau de Noël » ?

Les miracles sont souvent préparés, ou aidés. L'issue pacifique de la mutinerie d'Abidjan n'est pas entièrement due à la chance. Le point de départ, c'est la propagation dans les mess francophones de ce que l'on appelle déjà la « doctrine Wanké » : remettre sur les rails de la légitimité électorale une dictature ou "démocrature" discréditée par la répression, la fraude, la corruption.

Une doctrine a priori hasardeuse, tant la précédente génération d'officiers putschistes (on ne peut qualifier de ce titre le général malien Toumani Touré) nous avait habitués à conserver le pouvoir, arraché soi-disant pour la bonne cause. Mais il semble que, dans la nouvelle génération de militaires, certains aient d'autres références. Si cela se confirme, il faut avouer que c'était inespéré.

Il est évident que la mutinerie initiale n'aurait pas suffi en Côte d'Ivoire, au cœur du "pré carré". Il fallait un petit peu rassurer Paris, qui pouvait se prévaloir d'un accord de Défense en partie secret pour intervenir précocement. D'où l'entrée en scène du général Robert Gueï, un ancien de Saint-Cyr et de l'École de guerre, bien connu du sérail militaire tricolore.

Celui-ci l'a joué fine. Mais pas tout seul. Au départ, le rapport de forces n'était pas en sa faveur. Fidèles en principe à Bédié, bien armées et entraînées, la gendarmerie et la garde présidentielle auraient pu attaquer les mutins, les réduire, ou tenir assez longtemps pour "justifier" l'entrée en action des 550 parachutistes français présents sur place. Une action "pacificatrice" bien sûr, appelée par un président "légitime". Si les soutiens armés du régime n'ont pas bougé, c'est que des tractations ont eu lieu en coulisses, avec la bienveillance de hauts gradés français et d'officiers des "services".

Jacques Chirac, chef des armées, était heureusement en vacances au Maroc. À l'Élysée, Michel Dupuch défendait mordicus son "filleul" Bédié. Il est fort probable que les contacts français de Robert Gueï comme le général Raymond Germanos, inspecteur général des armées, et les "spécialistes" de la situation ivoirienne ont, disons, "anticipé" le lâchage d'un président impopulaire par son homologue parisien. D'autant qu'au gouvernement, en particulier chez le ministre de la Coopération Charles Josselin, on s'employait à démontrer l'ineptie politique d'une intervention militaire.

Jacques Chirac a quand même voulu rouler les mécaniques. Il a expédié 300 légionnaires à Dakar, pour une éventuelle protection ou évacuation des ressortissants français. « *Ça, c'est ce qu'on dit toujours* », rappelait l'ancien ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement devant la mission parlementaire sur le Rwanda (16/06/1998).

Pas dupe, Robert Gueï a énoncé l'évidence : « *Si les Français interviennent, le sang coulera !* ». Il faut quand même se pincer

pour croire que l'on a entendu cela d'un général ivoirien avant l'an 2000. Et se réjouir que la Françafrique n'ait pas cette fois voulu ou pu refuser l'évidence.

Retour du refoulé ?

L'essentiel est sauvé, redisons-le : un dangereux pyromane a été mis au rancart. Mais la Françafrique reste à la porte. Les deux adjoints du général Gueï sont proches d'Alassane Ouattara, le dernier Premier ministre d'Houphouët. Cette seule qualité évoque déjà tout un programme.

Comme on l'a écrit ici, tout en dénonçant son éviction par Bédié, Ouattara est lui-même très branché sur le village franco-africain : le général Jeannou Lacaze, Martin Bouygues, Jacques Vergès, Max-Olivier Cahen,... Des partisans du bon vieux temps - celui qui a ruiné le Zaïre, le Togo, la Côte d'Ivoire, etc.

Robert Gueï lui-même a fait appel mi-janvier à son « *grand frère* » Jeannou Lacaze, conseiller militaire des Mobutu, Eyadema et leurs semblables (*La Lettre du Continent*, 13/01/2000).

Contrairement à ses collègues putschistes de Guinée-Bissau et du Niger, Gueï ne répugnerait pas à ramasser la mise électorale. Il déclarait pourtant le 27 décembre : « *Nous nous retirerons après avoir arbitré des élections libres et transparentes* ». Gare au « syndrome IBM » ! En 1996, le général nigérien Ibrahim Baré Maïnassara s'est dédit de semblable promesse. Fâcheuse erreur de casting.

Robert Gueï serait peut-être un président plus avisé qu'IBM. Il est plus âgé et expérimenté. L'habileté politique dont il a fait preuve fin décembre plaide en sa faveur. Ses discours contre la corruption qui a réduit son pays à la mendicité sont sans ambiguïté. Mais ils ne pourront se traduire en actes sans, à un moment ou à un autre, fâcher les réseaux francivoiriens.

Il y a d'autre part une opposition historique au régime d'Houphouët et Cie, celle de Laurent Gbagbo et de son parti, le Front populaire ivoirien. Il sera difficile de changer les choses sans compter sur cette résistance. Les négociations n'ont pas été faciles entre le général Gueï et Laurent Gbagbo, qui a fini par entrer dans le « gouvernement de large union ». Tout commence !

Dupuch à la pêche ?

Le "Monsieur Afrique" officiel de Jacques Chirac, Michel Dupuch, est de ceux qui prônaient une désastreuse intervention. Il y a gagné au *Canard enchaîné* le surnom de « *conseiller en bourdes* » (29/12/1999).

À la manœuvre en l'absence de Chirac, il aurait permis que Bédié, coupé des radios et télévisions ivoiriennes, diffuse sur RFI un appel à la « *résistance* ». Il aurait téléphoné aux présidents africains amis pour obtenir une réaction collective en faveur de Bédié, plus un éventuel envoi de troupes.

Le général Gueï connaît bien cet ancien ambassadeur à Abidjan. Il l'a si vertement rabroué (voir *Ils ont dit*) que l'autorité du "Monsieur Afrique" est désormais nulle. Michel Dupuch et ses enfants sont très proches des Bédié. Et si les deux familles partaient ensemble pour de longues vacances ?

Paix en 2000 à Brazzaville ?

Le 29 décembre a été signé à Brazzaville un accord de cessez-le-feu plus sérieux que les précédents. Il faut en féliciter le président gabonais Omar Bongo, dont les talents diplomatiques sont indéniables et qui a une façon de profiter de l'or noir tout de même moins violente que son beau-père Sassou Nguesso.

Transformer en paix cette trêve précaire sera beaucoup plus difficile. Il faudrait, mais on n'y croit guère, que Sassou II renonce à son fonctionnement hégémonique, se mue de chef de clan en homme d'État. Ou que la pression internationale le contraigne à composer. La guerre reprendra tôt ou tard si n'est pas organisé le « Dialogue national sans exclusive » prévu par l'accord du 29 décembre.

À supposer que l'on puisse ainsi réouvrir un espace politique, encore faudra-t-il parvenir à brider les soldatesques déchaînées. Les miliciens congolais ont pris de détestables habitudes, sources de profits immédiats : il faudra leur trouver un job. Les Hutus rwandais enrôlés par Sassou réclament leur dû - les terres qu'on leur aurait promises. Ce sont eux qui auraient occupé la centrale électrique de Loudima, privant Pointe-Noire d'électricité.

Quant à l'Angola, il faudra le convaincre de ne pas se comporter comme la Syrie au Liban... Bref, si un début de soulagement est perceptible, la somme des incertitudes empêche que ne se manifeste une vraie dynamique de paix. L'Union européenne pourrait donner un coup de pouce décisif, si elle y croyait, et le montrait concrètement.

Agir au Congo-K

D'un numéro à l'autre, nous ne pouvons que constater au Congo-K le pourrissement explosif de la situation post-Lusaka. Les volets militaire et politique de cet "accord de paix" restent désespérément vides, ou presque. Dès lors, les esprits demeurent polarisés vers la guerre. Les deux camps se ruinent en achats d'armes - ou plutôt ruinent les populations dont ils prétendent assumer la destinée. Les guérillas se poursuivent, et les représailles. On estime à 800 000 les personnes déplacées. La malnutrition devient dramatique en plusieurs régions. Le Programme alimentaire mondial ne fait plus face.

Là encore, l'Europe pourrait "mettre le paquet", bousculer les réticences américaines au financement d'une vraie force de paix. Quel prix, sinon, devra-t-on payer ? Infiniment plus élevé.

Quelques indices suggèrent un rapprochement des points de vue entre Européens. Encore un effort, vite !

Josselin à Kigali

La brève visite à Kigali du ministre de la Coopération Charles Josselin, le 15 janvier, s'inscrit dans ce mouvement de raison. Elle corrige l'impression de partialité revancharde laissée par la précédente tournée du ministre dans la région, en octobre.

On n'en est pas aux embrassades. Il faut quand même se réjouir que, près de six ans après le génocide, un ministre français se soit déplacé dans ce pays si profondément meurtri. Par ce qu'à Paris on considère encore comme une succession d'erreurs, mais qui est pour nous le résultat d'une longue dérive criminelle, une succession de crimes politiques et économiques approuvée par tous les présidents de la V^e République.

Les excuses viendront plus tard. En attendant, le ministre Josselin s'est dit « *convaincu que nos rapports entrent dans une nouvelle phase* ». Cela permettra à la France d'être moins suspectée lorsqu'elle prône une conférence de paix pour la région des Grands Lacs - en soi une bonne idée.

Après une rencontre d'une heure et demie, le vice-président et ministre de la Défense Paul Kagame a admis : « *Cette visite représente quelque chose d'assez important* ». Acceptons-en l'augure.

Mandela, encore un miracle !

Le 19 janvier, le Conseil de sécurité s'est penché sur la situation du **Burundi**, à nouveau en proie à ses pires démons. Il a ovationné le nouveau médiateur des négociations de paix d'Arusha, Nelson Mandela. Ce dernier a été aussi plutôt bien accueilli par les parties en conflit : c'est le plus important.

Face à un regain de la guérilla hutue, renforcée par des miliciens rwandais, l'armée dirigée par des Tutsis a contraint 340 000 personnes à se regrouper dans des camps où, selon l'ONU, « *la mortalité est à un niveau intolérable* ». « *Nous sommes au bord d'une nouvelle catastrophe humanitaire pour laquelle le gouvernement du Burundi sera tenu pour responsable* » a déclaré Kofi Annan devant le Conseil de Sécurité, appelant instamment les autorités burundaises « *à abandonner totalement cette politique inhumaine et illégale* ».

En réalité, les autorités civiles semblent dépassées par l'exacerbation de la guerre civile, elle-même dopée par celle de l'ex-Zaïre. Il ne manque pas de Burundais pour vouloir sortir de ce conflit interminable (sept ans) et meurtrier (au moins 200 000 morts). Mais la classe politique, dans sa grande majorité, a un comportement à peu près aussi lamentable que son homologue de Brazzaville.

À supposer que le charisme de Mandela la fasse se surpasser, il est peu probable que la paix puisse s'établir si la force internationale prévue au Congo-K par les accords de Lusaka n'a pas la dimension, les moyens et le mandat d'empêcher de continuelles recontaminations. Sans un tel investissement, les discussions du Conseil de sécurité seront elles-mêmes complètement dépassées.

Le juge et l'assassin

Rien ne va plus pour l'homme de l'ombre devenu frauduleusement le président de **Djibouti**, Omar Guelleh. Non seulement ce fauteur de guerre civile ne cesse d'être épinglé pour la façon dont il maltraite l'opposition démocratique, la presse, les avocats, les prisonniers. Mais un témoignage accablant vient l'accuser d'avoir ordonné l'assassinat d'un juge français.

Le magistrat Bernard Borrel, coopérant judiciaire à Djibouti, a été étrangement "suicidé" le 19 octobre 1995. Il était de ces coopérants qui croient à ce qu'ils font, aider en l'occurrence au renforcement d'un État de droit. Mais Djibouti n'en est pas un. Le "porte-avions" français se double d'un petit Panama.

La raison d'État-major y tient lieu de justice. Pour faire croire au "suicide" du juge trop consciencieux, elle a opéré tous les faux et manipulations nécessaires. Au point, un temps, de faire douter l'épouse, Élisabeth Borrel, elle-même magistrat. Mais celle-ci est passée à la contre-offensive. Avec l'appui de la députée Yvette Roudy, elle a fini par obtenir la réouverture du dossier de la disparition de son mari, aux bons soins de deux juges d'instruction, Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini.

Ils s'apprêtaient à refermer sur un non-lieu ce dossier sensible, "convaincus" par la thèse du "suicide". Roger Le Loire avait déjà été chargé d'instruire l'attentat antifrçais contre le Café de Paris, à Djibouti, qui tua un enfant et blessa quinze personnes en 1990. Il avait renoncé à remonter jusqu'au commanditaire, Omar Guelleh - alors chef de cabinet du président Hassan Gouled, mais déjà l'homme fort du régime, spécialiste des coups tordus.

Quant à la juge Moracchini, elle est suroccupée : elle poursuit assidûment son collègue Albert Lévy, allant jusqu'à requérir à son encontre une expertise psychiatrique : cet "halluciné", en effet, croit voir de l'extrême-droite et de la corruption sur la Côte d'Azur !

Perturbant ce paisible exercice de la justice, Alexandrine Bouilhet a recueilli dans *Le Figaro* (11/01/2000) le témoignage fort crédible de l'ex-adjoint à la sécurité d'Hassan Gouled, réfugié en Belgique. Le 19 octobre 1995, jour de la découverte du corps de Bernard Borrel, « *cinq hommes sont arrivés en 4x4 à la présidence pour voir Omar Guelleh* » : le commandant de la gendarmerie, le chef des services secrets, deux inconnus, et le terroriste Awalleh Guelleh Assoweh, l'un des auteurs de l'attentat du Café de Paris.

Arrêté, prétendument évadé, Assoweh apparaît comme l'homme de main d'Omar Guelleh. Il rend compte à ce dernier : « *La mission est accomplie. Le juge fouineur a été tué sans aucune trace* ». Le futur président vérifie alors dans le détail cet effacement des traces.

Selon des opposants au régime, l'un des deux inconnus du 4x4 serait Mahdi Ahmed Abdillah, un autre auteur de l'attentat de 1990. Condamné à la prison à vie par la justice française, il a été aussitôt promu dans l'entourage de Guelleh.

Même si celui-ci a été élu avec la bénédiction de Jacques Chirac, Paris ne peut plus déceimment soutenir celui qui fait assassiner ses ressortissants. Djibouti a tout à gagner à cette clarification.

D'ores et déjà, les conclusions trop optimistes de la commission mixte franco-djiboutienne du 14 décembre apparaissent inapplicables.

Le chant des sirènes

Le FMI en est encore à réclamer le transfert automatique des recettes pétrolières dans le budget de l'État **camerounais**. Ce qui n'empêche pas la France d'accorder un "prêt" de 250 millions à ce budget-passoire, « *pour payer les échéances de la dette intérieure et extérieure* » (*Afrique-Express*, 16/12/1999). C'est-à-dire pour compenser les pertes en ligne du "pipeline" souterrain camerouno-français. Ainsi l'argent du pétrole abondait en cadeaux somptuaires la **Rose-Croix** et son gourou Raymond Bernard (*Le Monde*, 24/12/1999). Les relations Paris-Yaoundé-**Elf** continuent de ressembler au triangle des Bermudes¹.

Il n'est pas sûr que ça s'arrange puisqu'il existe, on ne l'invente pas, une société **Total-Bermudes**. C'est elle qui a affrété le pétrolier *Erika*. Sans doute pas le dernier à succomber au chant des sirènes des paradis fiscaux.

1. Cf. Agir ici et Survie, *France-Cameroun. Croisement dangereux*, L'Harmattan, 1996, p. 36.

Z (suite)

Au Burkina se poursuit la confrontation entre l'arbitraire d'un régime de basse police - qui diffusa sa totale absence de scrupules auprès des rebelles du Liberia et du Sierra Leone - et un peuple galvanisé par le martyr du journaliste Norbert Zongo.

Nous préjugions de l'intelligence de Blaise Compaoré quand nous supposions, au gré d'informations contradictoires, qu'il ferait retirer la plainte contre les organisateurs de la manifestation du 13 décembre, anniversaire de l'assassinat de Zongo. Après une valse-hésitation, le bureau du Collectif organisateur a bel et bien été traîné en justice, le 27 décembre.

Très symboliquement, mais pas seulement, ce bureau continue d'avoir à sa tête le président de l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH), Halidou Ouedraogo. D'une certaine manière, c'est toute l'Afrique civique qui demande à Compaoré de s'expliquer sur la mort de Norbert Zongo.

Le jour du procès, le Collectif n'était pas fort seulement de la mobilisation de trente mille personnes, deux semaines auparavant. Le tribunal débordait d'une solidarité internationale sans beaucoup de précédents : 65 avocats du Burkina et du Mali représentaient de nombreuses organisations internationales. Le bâtonnier de Paris était venu en observateur.

Les juges ont évité de se discréditer : ils ont annulé tous les motifs de poursuite, pour vice de forme, vice de procédure et faits non constitués (*La Lettre du mois d'Agir ensemble pour les droits de l'homme*, 01/2000).

Libérez Alpha Condé ! (suite)

En **Guinée**, la scandaleuse détention du rival du président Lansana Conté se poursuit depuis plus d'un an. On dit Conté inquiet du coup d'État en Côte d'Ivoire. Il venait de se solidariser avec un Bédié fortement critiqué, au pays comme à l'étranger. À trop afficher son arbitraire, le tyran va finir par provoquer la foudre.

Paix en Casamance ?

Le pire n'est jamais certain. La guerre civile dans la province méridionale du **Sénégal**, vieille de plus de quinze ans, accoutumait l'armée à de détestables habitudes. Elle aurait pu dégénérer à la façon de conflits proches, au Sierra Leone par exemple. Il semble que les protagonistes aient eu la sagesse d'en sortir, en signant à l'aube de l'an 2000, le 27 décembre, un accord en vue d'une « *paix définitive* ».

Culotté

C'est peu de dire que l'affaire **Elf** excite le président gabonais **Bongo**. Concernant le magot pétrolier en Suisse, il réfute vigoureusement la théorie de « *l'indivision* » exposée par André Tarallo (cf. *Billets* n° 76). En même temps, il reproche au parrain corse d'Elf d'avoir « *trop parlé* »... En clair, d'avoir enfreint la contrepartie de l'indivision, sa condition nécessaire : le silence partagé - l'*omertà*.

Omar a sorti son sabre dans *Le Nouvel Observateur* du 13 janvier : « *Un jour, s'il le faut, je parlerai, et peut-être que certaines têtes tomberont* ». La veille aussi, sur RFI, il avait évoqué ces « *têtes* » qui pourraient « *tomber* ». Si le plus gros client du couturier Smalto se transforme en "Sans-culotte", la Révolution est en marche !

"Gabon 2000"

En attendant, Omar est ravi d'accueillir chez lui, du 15 au 30 janvier, l'exercice militaire "Gabon 2000". Ce nouvel épisode du programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) va simuler une intervention « *à caractère humanitaire intervenant après un accord de cessez-le-feu entre les différentes parties* » d'un pays divisé par un conflit intérieur.

Un exercice qui paraît très louable, jusqu'au moment où l'on consulte la liste des 8 pays participants : outre le Gabon, le Burundi, le Cameroun, le Centrafrique, le Congo-B, la Guinée équatoriale, le Tchad et Sao Tomé. Dans la majorité de ces pays - certains déjà en guerre civile -, l'armée se signale par sa partialité, ses déséquilibres ethniques, voire son accoutumance aux exactions. Toutes, y compris la burundaise, sont sous l'influence de Paris - qui assure d'ailleurs la logistique de l'exercice, avec 300 militaires français pour 700 africains. Le matériel mis à disposition va rester stocké à Libreville...

Certes, la question des forces d'interposition est d'une actualité brûlante. Mais, sur un sujet aussi clairement politique, on aurait pu au moins nous épargner l'adjectif « *humanitaire* ».

Affinités

On savait déjà que la nouvelle présidente du RPR **Michèle Alliot-Marie** a son propre réseau africain, des Comores à la Côte d'Ivoire en passant par l'ex-Zaïre et le Gabon. Sa campagne "présidentielle" a été orchestrée par les duettistes de la communication françafricaine, Jean-François Probst et François Blanchard - qui ont officié précédemment, ensemble ou séparément, pour Gnassingbé Eyadema, Denis Sassou Nguesso, Ange-Félix Patassé, parmi beaucoup d'autres.

Le compagnon de Michèle Alliot-Marie, Patrick Ollier, est devenu son conseiller spécial au RPR, attirant à son tour les projecteurs de l'actualité. Vice-président de l'Assemblée nationale, il a fait une partie de sa longue carrière politique dans le sillage du "baron" Jacques Baumel, député-maire de Rueil. Blanchard, de son côté, a d'abord secondé un as de la propagande néocoloniale, Thierry Saussez, adjoint de Baumel à Rueil. Selon le *Réseau Voltaire* (01/01/2000), Patrick Ollier aurait organisé l'implantation d'Elf au Nigeria.

Tous ces branchements devraient faciliter l'organisation des prochaines campagnes électorales en France - mieux sans doute que le progrès de la démocratie en Afrique.

Commis voyageurs

L'enquête sur l'affaire Elf s'approche des réseaux Pasqua, titrait *Le Monde* du 22 décembre. Auprès du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua (1993-95), le fidèle brigadier Daniel Leandri était grassement rémunéré par Elf. Il servait d'émissaire secret auprès des correspondants africains du réseau. « *Dans l'intérêt du groupe Elf et de la France* », reconnaît-il.

Dans un rôle voisin, un autre proche collaborateur du ministre, le policier François Antona, avoue avoir effectué « *une cinquantaine de voyages* » dans l'intérêt d'Elf, en Afrique et en Suisse.

Daniel Leandri admet être l'"ayant-droit économique" de plusieurs comptes en Suisse. Mais il n'a fait, précise-t-il, que prêter son nom pour préserver certains intérêts africains. Un Monsieur bien serviable.

Colles

Dans quel grand pays démocratique européen la révélation de quelques valises à billets liées à des affaires d'armes et de pétrole fait-elle vaciller un grand parti conservateur, mettant un terme à la carrière de son leader historique ? Dans combien de siècles, de décennies ou d'années de telles mésaventures sont-elles envisageables dans un autre grand pays voisin ?

Pollueur pollué

Bien plus encore que nous ne le décrivions voici un mois, le naufrage de l'*Erika* fonctionne comme une leçon concrète de la mondialisation du mépris - de la planète et des gens. On a évoqué plus haut l'existence surréaliste de Total-Bermudes. L'empilement des sociétés-écrans donne le tournis, chacune diluant un peu plus la responsabilité des grands acteurs de

l'économie-monde.

Le comble est atteint lorsqu'on apprend d'un spécialiste en hydrocarbures (*Le Canard enchaîné*, 05/01/2000) que le fioul de l'*Erika* était « impropre à la consommation en France et en Europe, très visqueux, saturé en soufre et en métaux lourds ». Ce « fond de colonne de distillation », la lie du raffinage, devait sans doute gagner « les immenses raffineries siciliennes [où] ce genre de fioul est mêlé à d'autres saloperies et devient un combustible toujours très polluant mais bon marché. Il est ensuite vendu à bas prix à des pays d'Afrique de l'Est ».

Les riverains français de l'Atlantique auraient ainsi hérité de la pollution destinée aux Africains...

Conseil de sécurité contre le sida

Ce n'est pas d'une recette de prévention qu'il s'agit ici, mais de nouvelles et importantes recettes financières contre l'épidémie en Afrique, annoncées et discutées lors d'un débat au Conseil de sécurité le 10 janvier. L'initiative vient des États-Unis, qui présidaient le Conseil en ce premier mois de l'année et ont voulu en faire un mois de l'Afrique. Contre le sida, ils ont ajouté 150 millions de dollars dans la balance.

Certes, leurs arrière-pensées sont légion. À commencer par le souhait du vice-président Gore, candidat à la Maison Blanche, de s'attirer les votes des Noirs et des homosexuels. Surtout, la proposition américaine vient masquer l'indigence globale, la fréquente incohérence, parfois le double jeu de leur politique africaine. La façon par exemple dont ils soutiennent les accords de paix au Congo-K tout en voulant réduire à presque rien les effectifs de la force de paix est insupportable.

« Mais peu important, au fond, les calculs américains, admettait un diplomate français spécialiste du dossier sida. L'important, c'est qu'on en parle et qu'on mette enfin sur la table une tragédie humanitaire que les responsables internationaux n'ont cessé d'occulter et de minimiser » (*Libération*, 11/01/2000).

Cela fait deux ans que nous suggérons au gouvernement français de prendre une initiative majeure sur ce dossier (Éditorial du n° 54, 01/98). Ce n'est pas notre faute si les Américains ont été plus rapides à la détente.

Un premier pas seulement. Le plus important consistera à empêcher les excès monopolistiques de l'industrie pharmaceutique.

Censure (1)

Jean-Paul Gouteux a publié fin 1999 *Le Monde, un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais* (L'Esprit frappeur, 1999 ; cf. *Billets* n° 77). On y lit comment le quotidien officieux de la République française établit des relations durables avec les pouvoirs en place, comment elles peuvent se transformer en connivences. Y compris lorsqu'il s'agit de taire un génocide pendant la période cruciale où il se déroule, ou de relayer la propagande de ses supporteurs français.

Jean-Paul Gouteux sait ce qu'il en a coûté : sa belle-famille a été quasiment exterminée.

Dans son livre précédent, *Un génocide secret d'État* (Éd. sociales, 1998), il avait qualifié Jean-Marie Colombani et Jacques Isnard, directeur et journaliste du *Monde*, d'« honorables correspondants » de la DGSE. Ceux-ci l'ont poursuivi en diffamation. Ils ont perdu leur procès en première instance (mais ont fait appel). Le tribunal a été convaincu par la démonstration accablante qui lui a été produite.

Le Monde, qui n'apprécie décidément pas la critique, a attaqué en diffamation... « *Le Monde, un contre-pouvoir ?* ». Comme si, par un acharnement judiciaire, il voulait censurer la liberté d'expression à son encontre.

Censure (2)

Alors qu'approche le débat parlementaire sur la ratification par la France des statuts de la Cour pénale internationale, *Survie* a adressé aux députés la carte postale suivante :

« Il vous sera prochainement demandé d'autoriser la ratification des statuts de la Cour pénale internationale (CPI). Nous vous rappelons que le pouvoir exécutif maintient son intention de faire jouer l'exception de l'article 124, exonérant pour sept ans les Français de toute accusation pour crimes de guerre. Il invoque d'éventuelles accusations malveillantes, alors que la CPI n'intervient que si la justice française est défaillante, ce qui paraît inconcevable.

Rien ne justifie que la France donne le mauvais exemple, que d'autres nations seraient incitées à (ou tentées de) suivre. Le recours à l'article 124 serait un véritable encouragement à l'impunité, dont les ravages se comptent en d'innombrables vies.

Nous vous demandons d'agir, par les moyens en votre pouvoir, pour amener le Président de la République et le gouvernement à revenir sur une décision préjudiciable aux populations concernées, et à l'image de notre pays ».

Ce texte figure au verso d'un dessin représentant Jacques Chirac lors de son discours à Oradour, disant « Plus jamais ça ! » - tout en signant le recours à l'article 124.

Ce texte et ce dessin sont peut-être un peu brefs, mais ils sont conformes à la réalité. Apparemment, certains refusent de la regarder en face. La questure de l'Assemblée a refusé de distribuer ces cartes, adressées sous enveloppe, au motif qu'elles seraient « choquantes »...

À chacun sa pudibonderie.

(Achévé le 23/01/2000)

ILS ONT DIT

Côte d'Ivoire

« Un individu [*Michel Dupuch*] qui avait été longtemps ambassadeur chez nous [...] a une amitié particulière pour Bédié et [...] s'est agité parce qu'il a des intérêts personnels à défendre. [...] Mais il est là-bas en France, et il ne connaît pas les réalités. [...] J'ai appelé l'un de ces camarades qui est aux affaires chez vous, et dont je ne donnerai pas le nom. Je lui ai dit : "Mon cher ami, pour nous être assis sur les bancs de la même prestigieuse école, nous avons toi et moi un puissant motif de nous sentir frères. Votre élément qui est en train de s'agiter me donne des pincement au cœur. Il ne faut jamais accepter qu'un individu mette sa personne et ses intérêts personnels au-dessus des intérêts de la grande France" ». (**Robert GUÉI**, d'après *Le Monde* du 04/01/2000 et *Le Figaro* du 03/01/2000).

[*Le Monde* donne le nom du camarade : le général d'armée Raymond Germanos, ancien chef du cabinet militaire des ministres de la Défense

Millon et Richard. Robert Gueï porte des accusations très graves - même si en Françafrique le mélange des genres est monnaie courante. Peuvent-elles rester sans conséquence ?]

« J'ai préparé une lettre au gouverneur de la Banque de France, pour qu'il nous dise quels sont les Ivoiriens qui ont des comptes ouverts çà et là. On va essayer de rapatrier ces fonds [...]. Si les voleurs ne sont pas inquiétés, en Afrique, on va dire : "Si tu voles, tu vas en France, on te protège" ». (**ROBERT GUEÏ**, cité par *Le Figaro* du 03/01/2000).

[On le dit déjà, car les voleurs des richesses africaines n'ont jusqu'ici jamais été inquiétés. On n'ose espérer que Robert Gueï aille jusqu'au bout de sa démarche. Comme dans l'affaire Elf, on tombera forcément sur des "comptes joints" avec les partenaires français des « voleurs » ivoiriens, en vertu du principe d'« indivision » exposé par André Tarallo.

En attendant, la Côte d'Ivoire a 90 milliards de FF de dettes. Dans la précipitation de son départ, Bédié a laissé traîner un monceau de billets : 6 milliards de CFA (60 millions FF) (*La Croix*, 14/01/2000).

Corruption et détournements en Côte d'Ivoire : Quelles responsabilités pour la France

La Côte d'Ivoire traverse aujourd'hui une crise politique grave. [...] Les principales causes de cette situation sont à rechercher dans la corruption généralisée qui a littéralement gangrené le pays. Les caisses de l'État sont vides. Les fonds de l'aide extérieure ont été détournés.

Les associations de solidarité internationale (ASI), de défense des droits humains et de protection de l'environnement engagées dans les campagnes pour l'annulation de la dette et pour la réforme des institutions financières internationales considèrent la lutte contre la corruption et l'impunité économique comme une priorité. [...]

Elles demandent aujourd'hui :

- la création d'une mission parlementaire d'information sur l'utilisation des fonds accordés dans le cadre de l'aide publique au développement française, les positions défendues par la France au sein des institutions financières internationales et le rôle des milieux d'affaires français à l'égard de la Côte d'Ivoire ;

- à titre conservatoire, en attendant les résultats d'une telle mission, le gel des avoirs et la saisie des comptes bancaires en France et en Europe des ex-dirigeants ivoiriens.

Communiqué de presse du 13 janvier 2000. Signataires : Agir ici, AITEC, Amis de la Terre, CADR, CCFD, Cédétim, CEDIDELP, Cimade, CRID, Frères des Hommes, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, SEL, Survie, UCJG-YMCA.

« Bédié avait monté de fausses sociétés de gardiennage qui servaient en fait à cacher des miliciens. Ils ont des tenues et des uniformes comme des militaires. Mais ils ont été formés pour être des tireurs d'élite, des tueurs à gage. Ils sont dangereux. Nous voulons aussi remédier au plus vite à cette situation ». (**ROBERT GUEÏ**, entretien à *La Croix* du 13/01/2000).

TotalElf

« [La banque FIBA,] ce n'est pas une banque classique : personne n'y va pour faire des affaires normales ». (**Un responsable français à Libreville**, cité par *Les Échos* du 04/01/2000).

[Ainsi, cette banque d'Elf, Bongo et Sassou ne faisait que des affaires anormales ? Est-ce pour cela que son second client après la compagnie pétrolière était l'« empereur des jeux » corsaïcain Robert Feliciaggi - un supporteur de Charles Pasqua ? Les Échos ont l'audace de rappeler la définition que donnait de la FIBA Le Canard enchaîné : "Une sorte de tiroir-caisse qui permet des mouvements de fonds, souvent en liquide, à coups de valises bourrées de billets entre la France, le Gabon et la Suisse" ». Le patron de TotalElf Thierry Desmarest songe à se défaire de cette "caisse noire", qui risque d'être encore plus polluante que l'Erika pour l'image de son groupe].

LIRE

Olivier Vallée, *Pouvoirs et politiques en Afrique*, Desclée de Brouwer, 1999, 191 p.

Un livre dense, par un auteur qui connaît bien les jeux de l'oligarchie politico-économique en maints pays d'Afrique. La plupart des lecteurs feront des découvertes. L'auteur a aussi le sens de la formule. Ainsi, les privatisations consistent « à recycler, dans des portefeuilles ouvertement privés, les biens collectifs des entreprises publiques usées par la redistribution clientéliste ». À propos du bal de costumes du microcosme parisiano-brazzavillois, il évoque la « pseudo-anthropologie de la sape ».

La thèse de l'auteur est celle d'une « contre-réforme » qui a permis à l'oligarchie de conserver ses rentes et confisquer la démocratie. Délibérément, sa chronique ne cherche pas ce qui pourrait conduire à « assainir les actions tyranniques du Prince ». On attendait plus d'un titre aussi politique. Il est vrai, à y regarder de plus près, que le mot est au pluriel. Nous croyons pour notre part que la politique ne se réduit pas aux mutations assez déprimantes de l'oligarchie, décrites sous l'angle de la sociologie économique ou des affinités ethniques - même si cela pèse beaucoup, souvent trop. Heureusement que de temps à autre, justement, monte un refus conscient et motivé de la tyrannie. Au Burkina, par exemple...

Michel Bassi et Michel Guérin, *Secrets d'État d'un président*, Éd. du Rocher, 1999, 317 p.

Encore un roman à clefs, un genre passablement frustrant. L'ouvrage est très informé, quoique très partial : centré sur le réseau Mitterrand, il ignore celui de Charles Pasqua, pourtant si proche, il oublie la filière Foccart-Chirac, il encense Giscard, Balladur (l'allié de Pasqua) et Rocard - dont on a noté ici l'engagement croissant en Françafrique. Il idéalise la DGSE. Sous couvert du roman, les auteurs décrivent tout un pan de l'affaire Elf, les trafics et le chantage avec l'Iran (cf. Dominique Lorentz, *Une Guerre*, Les Arènes, 1997), le scandale de l'emprunt "Joséphine" aux émirats clients des armes françaises, etc. Ceux qui n'auraient pas compris le degré de corruption autorisé par la monarchie élyséenne feront à lire ce livre une initiation accélérée. Mais ils n'oublieront pas de s'interroger sur les motivations des auteurs, de leurs informateurs, et leurs éventuels commanditaires.